

Ministère des finances et de l'
économie

Correspondance

28-12-1976

Doc. 1
pag. 5

18/10/1976.
Kigali, le 28 Septembre 1976.

N° 688/BC.05.09

C conseil des Adjudications

- A - Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement
KIGALI.-
- Monsieur le Secrétaire Général au Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement
KIGALI.-
- Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National pour la Politique Economique
KIGALI.-
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Rwanda
KIGALI.-
- S/couvert de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général des Affaires Economiques et Financières à la Présidence de la République
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général de l'Inspection et Contrôle du Plan au Ministère du Plan
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général de l'Emploi et de la Sécurité Sociale au Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général des Bâtiments Civils et de l'Urbanisme au Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement
KIGALI.-

- Monsieur le Directeur du Change à la Banque Nationale du Rwanda
KIGALI.-
- Monsieur NGABONZILA Augustin, Directeur des Etudes et Projets à l'O.R.T.P.N.
KIGALI.-
- Monsieur SIEBRECHT, Chef de Projet Allemand du Tourisme à l'O.R.T.P.N.
KIGALI.-
- Monsieur RUDAHINYUKA Ladislas, Fonctionnaire au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-
- Monsieur KAJJAYO Onesphore, Fonctionnaire au Ministère du Plan
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Secrétaire Permanent,
Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Chef de Projet,
Monsieur le Fonctionnaire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir par la présente, le procès-verbal d'ouverture des soumissions relatives à la Rénovation du Guest House de Kibuye et à la construction de 7 pavillons d'estivants à Kibuye-Plage.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Président du Conseil des Adjudications,
RUHAMNYA Vincent.-

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI.-

Procès-verbal d'ouverture des soumissions relatives à la Rénovation du Guest-House et à la Construction de 7 pavillons d'estivants à Kibuye-Plage. Selon le dossier d'appel d'offres n° BAT/2/76 du 16 juin 1976.-

L'an mil neuf cent soixante seize, le 27ème jour du mois d'Août, le Conseil des Adjudications de la République Rwandaise composé comme suit:

Le Président:

-Monsieur NZABANDORA André

-Directeur Général de l'Inspection Générale des Finances au Ministère des Finances et de l'Economie.

Les Participants:

MM.-BALIHE Aloys

-Directeur Général des Bâtiments Civils et de l'Urbanisme au Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement.

-NGABONZIMA Augustin

-Directeur de l'Etude et Projet à l'O.R.T.P.N.

-SIEBRECHT

-Chef de Projet Allemand du Tourisme Rwandais à l'O.R.T.P.N.

-RUDAHINYUKA Ladislas

-Fonctionnaire au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

-KAMANAYO Onesphore

-Fonctionnaire au Ministère du Plan.

-MUNDANIKURE Aloys

-Secrétaire du Conseil des Adjudications au Ministère des Finances et de l'Economie.

a procédé en séance publique, au Ministère des Finances et de l'Economie - Département des Finances à Kigali, à l'ouverture des soumissions présentées pour la "Rénovation du Guest-House et pour la construction de 7 pavillons d'estivants à Kibuye-Plage selon le dossier d'appel d'offre n° BAT/2/76 du 16 juin 1976.

Le Président du Conseil déclare la séance ouverte à 16 heures locales, accepte les plis apportés en séance et immédiatement avant l'ouverture des soumissions déclare que plus aucune soumission ni aucun retrait ne peut être reçu; il procède ensuite au dépouillement des plis et proclame les montants des soumissions.

I) L'Entreprise REBAR (Régie des Bâtiments du Rwanda) représentée par BICAKUNGERI Venant, Directeur Général, a remis un prix de 19.992.346 Frs (Dix neuf millions neuf cent quatre-vingts douze mille trois cent quarante six francs rwandais).

La REBAR accorde un délai d'exécution des travaux de 365 jours calendrier et précise que le cautionnement de garantie sera constitué par les retenues sur les factures introduites. Au cas où la Régie des Bâtiments est attributaire du marché, elle demande que: - les factures soient payées directement au compte n°27.09.00 ouvert à la Banque Nationale du Rwanda
- à la commande 30% du marché payable pour le démarrage des travaux.

Plusieurs variantes ont été proposées mais la REBAR s'est contentée de considérer la variante la plus chère donc celle de 19.992.346 Frs.

.../..

Pour ce qui concerne les modalités de paiement, le calendrier d'appel de fonds se situe comme suit:

1 ^o tranche 30%	5.997.704 Frs
2 ^o tranche	1.685.977 Frs
3 ^o tranche	2.341.128 Frs
4 ^o tranche	3.009.429 Frs
5 ^o tranche	2.370.681 Frs
6 ^o tranche	1.071.230 Frs
7 ^o tranche	1.101.620 Frs
8 ^o tranche	1.714.844 Frs
9 ^o tranche	699.733 Frs (garantie)
	19.292.613 Frs
	19.992.346 Frs

Pour ce qui est des matériaux importés, les fournisseurs (sous-traitants) s'occuperont de trouver les devises nécessaires. Les importations sont évaluées à 70% du montant global, soit 30% d'Europe et 40% d'Afrique (pays limitrophes). Les 30% du montant global seront utilisés pour les fournitures, les matériaux locaux et les Dépenses de Services.

En rappel de la formule type:

$P = a + (\text{hors Rwanda } b + c) + (\text{Rwanda } d + e + f + g + i + k + l)$, la partie fixe bénéfice est estimée à 10%.

II) L'Entreprise Groupe MURENZI Jean, de droit Rwandais, inscrit au Registre de Commerce B 0001 Gitarama, domicilié à Kirinda Préfecture de Kibuye a remis un prix global de 24.654.413 Frw (Vingt quatre millions six cent cinquante quatre mille quatre cent treize francs rwandais).

Le Groupe MURANZI Jean accorde un délai d'exécution des travaux de 11 mois et demi. En outre il remet un prix en variante de 21.714.105 Frw (Vingt et un millions sept cent quatorze mille cent cinq francs rwandais).

Pour ce qui concerne les modalités de paiement, tout règlement se fera par crédit d'un compte n° 2691 ouvert au nom de MURENZI près de la Banque Commerciale du Rwanda à Kigali. Les paiements s'effectueront comme suit:

- Préfinancement à la signature du contrat	8.500.000 Frs
- à la fin de la toiture d'un pavillon	5.950.000 Frs
- à la réception d'un pavillon	5.950.000 Frs
- à la réception du bâtiment principal	1.700.000 Frs
- solde à la réception du dernier bâtiment.	

Il propose qu'il soit payé une somme de 132.000 DM en devises étrangères, soit environ 4.884.000 Frw, ce qui représente 19,8% de l'offre.

.../..

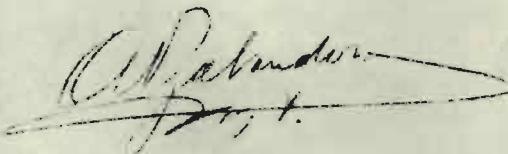
Les montants des soumissions présentés ne suffisent pas pour pouvoir en juger en tenant compte des variantes, de ce faire, il faut la comparaison du contenu des offres. Cela interviendra lors de l'analyse comparative des offres. Le Conseil des Adjudications a confié cette analyse à MWENEDATA Epaphrodite au Ministère des Travaux Publics et et de l'Equipement.

Après la lecture des soumissions, le Président demande aux représentants des soumissionnaires s'il y a quelques observations à formuler. Ces derniers se retirent du local, il est procédé ensuite à la signature des soumissions.

La séance est levée à 17 heure locales.

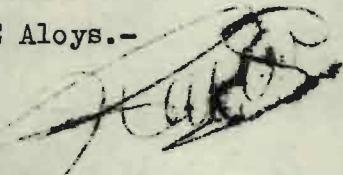
Le Président:

M. NZABANDORA André.-



Les Participants:

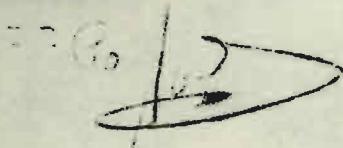
MM. BALIHE Aloys.-



NGABONZIMA Augustin.-



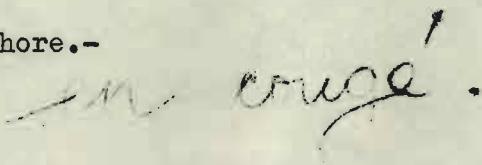
SIEBRECHT.-



RUDAHINYUKA Ladislas.-



KAMANAYO Onesphore.-



MUNDANIKE Aloys.-

